



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

MISE AU CONCOURS APPRENTI-E EMPLOYÉ-E DE COMMERCE

La Commune d'Alle met au concours un poste d'apprenti-e employé-e de commerce (3 ans) à l'Administration communale, avec entrée en fonction en août 2023.

Maître d'apprentissage : M. Drilon Loshi, Administrateur des finances.

Les candidat-e-s intéressé-e-s voudront bien envoyer leur postulation munie d'un curriculum vitae et d'une copie des derniers bulletins scolaires, jusqu'au **lundi 17 octobre 2022**, à

Conseil communal, M. le maire Stéphane Babey, Place de la Gare 1, 2942 Alle, avec la mention « Postulation Apprenti-e employé-e de commerce ».

MISE AU CONCOURS APPRENTI-E AGENT-E D'EXPLOITATION CFC AU SEIN DU SERVICE DE LA VOIRIE

La Commune d'Alle met au concours un poste d'apprenti-e agent-e d'exploitation CFC (3 ans) au sein du Service de la voirie, avec entrée en fonction en août 2023.

Maître d'apprentissage : M. Romain Gurba, Voyer/Fontainier communal.

Exigence particulière : être titulaire du permis de conduire catégorie F ou s'engager à l'obtenir en début d'apprentissage.

Les candidat-e-s intéressé-e-s voudront bien envoyer leur postulation munie d'un curriculum vitae et d'une copie des derniers bulletins scolaires, jusqu'au **lundi 17 octobre 2022**, à

Conseil communal, M. le maire Stéphane Babey, Place de la Gare 1, 2942 Alle, avec la mention « Postulation Apprenti-e agent-e d'exploitation ».

RESTRICTIONS D'EAU

Au vu des dernières précipitations qui ont permis légèrement d'améliorer l'état de ses sources et après concertation avec ses Communes environnantes, le Conseil communal d'Alle a décidé de lever les restrictions d'eau prononcées le 25 août dernier.

Les Autorités communales recommandent toutefois une utilisation de cette ressource vitale avec parcimonie et en respect avec l'environnement.

Enfin, lesdites Autorités remercient les usagers du respect manifesté par rapport aux mesures imposées.

CORONAVIRUS (COVID-19)

COVID-19 : le 2e rappel toujours recommandé dès l'âge de 80 ans, particulièrement dans la perspective de l'automne

La situation sanitaire COVID continue de faire l'objet d'un suivi attentif de la part des autorités cantonales qui s'attendent à une nouvelle augmentation des contaminations cet automne. La Cellule de veille COVID rappelle que la 2e vaccination de rappel (4e dose) est recommandée pour les personnes à partir de 80 ans.

De nouvelles décisions fédérales concernant l'élargissement de l'accès à la vaccination sont attendues cet automne. Les horaires d'ouverture du centre de vaccination, du centre de dépistage et de la hotline sont régulièrement adaptés à la situation épidémiologique. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous via le Guichet virtuel.

ATELIERS INTERCANTONAUX « 65 + ET SANTÉ MENTALE »

Vieillir fait partie de la vie. C'est un processus naturel qui implique de nombreux changements et d'importantes capacités d'adaptation.

Au travers de sa campagne « 65+ et santé mentale », santépsy.ch vise à promouvoir la santé mentale des seniors dans cette période de vie qui comporte plusieurs défis et la recherche de nouveaux repères.

Afin de favoriser le bien-être psychique des aîné-e-s, Santépsy a le plaisir de proposer un atelier à destination des professionnel-le-s non soignant-e-s en contact avec les personnes de plus de 65 ans.

Tout au long de cette demi-journée, vous êtes invité-e à (re)découvrir les enjeux de cette période de vie, à identifier les ressources des seniors, leurs vulnérabilités, et à connaître au mieux les partenaires du réseau.

Cet atelier se déroulera le lundi 7 novembre 2022 de 13h00 à 17h15, Salle audiovisuelle 2-11, Division artisanale du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), Rue de la Jeunesse 32, 2800 Delémont. **Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire via <https://inscription.santepsy.ch/>**

FÊTE DU VILLAGE 2022 - REMERCIEMENTS

La fête d'Alle a connu, cette année encore, un vif succès et cela après plus de deux ans de pause en raison des restrictions COVID-19.

Cette édition 2022 doit sa réussite à tous les acteurs et organisateurs qui ont beaucoup œuvré durant cette manifestation : cartel des sociétés locales, sociétés participantes, forains, animateurs, artistes, exposants, musiciens, commerçants et aubergistes.

C'est à tous que les Autorités communales adressent leurs chaleureux remerciements. **Un grand MERCI** également aux propriétaires bordiers et aux riverains, à la population locale, aux nombreux visiteurs.

RÉNOVATION DE LA PLACE DE JEUX ROLAND BÉGUELIN

Les travaux de rénovation de ladite place débuteront prochainement et cela pour une durée d'environ 3 semaines. Par conséquent, durant ce laps de temps, la place de jeux sera fermée au public. C'est pourquoi nous demandons aux accoutumés une attention particulière et de se conformer à la signalisation en vigueur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident. Merci de votre compréhension.

CONSEIL COMMUNAL